Éoliennes en mer
Dieppe
et Le Tréport

Groupe de travail
« Les éoliennes en mer & le financement participatif »

29 mars 2017

Dieppe

ENGIE

edp renewables

GROUPE Caisse des Dépôts

Éoliennes en mer Dieppe et Le Tréport

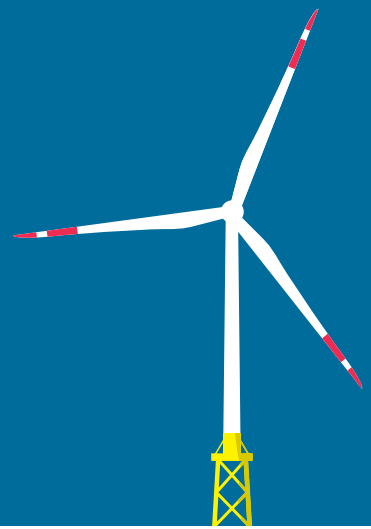

Mot d’accueil
par Christophe Leblanc

Déroulé de la séance

Ouverture

5 min

Mot d'**accueil** par M. Christophe Leblanc (EMDT)
Mot du garant par Mr Jacques Roudier

Actualités du projet – Pourquoi envisager du financement participatif sur le projet éolien de Dieppe-Le Tréport ?

25 min

Présentation générale du projet et du contexte de ce groupe de travail par M. Christophe Leblanc (EMDT) + Temps d'**échanges**

Le financement participatif , qu'est-ce que-c'est ?

30 min

Présentation par M. Aymeric Boyer-Vidal (EMDT), M. Alexandre Guyenne (EMDT), M. Julien Hostache (Enerfip) + Temps d'**échange**

Le financement participatif et les projets énergétiques

30 m

Présentation par M. Aymeric Boyer-Vidal (EMDT), M. Alexandre Guyenne (EMDT), M. Julien Hostache (Enerfip) + Temps d'**échange**

Table-ronde sur les attentes et propositions du territoire vis-à-vis d'un dispositif de financement participatif appliqué au projet éolien en mer de Dieppe-Le Tréport

1h30 min

Clôture

5 mn

Présentation des intervenants

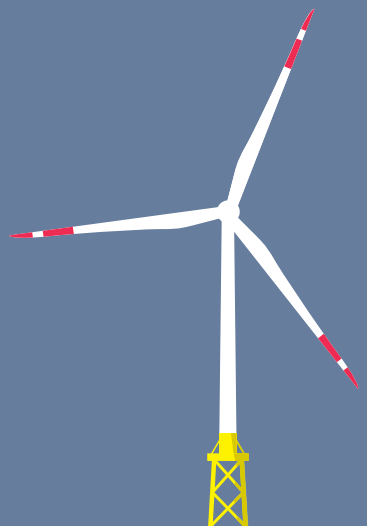

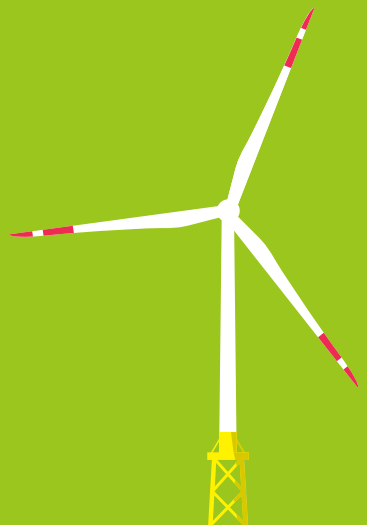

Mot du garant

par Jacques Roudier

Partie 1 A

Caractéristiques générales et actualités du projet

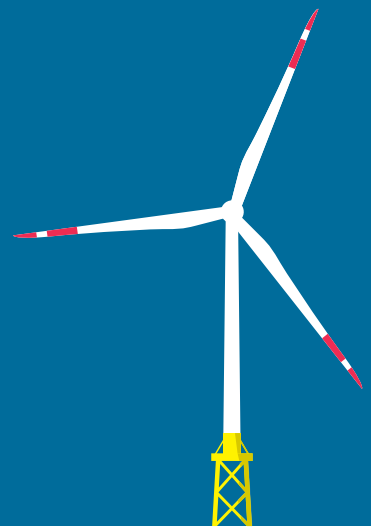

LE CADRE ET LES OBJECTIFS DU PROJET

Participer à la transition énergétique

- 23% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à l'horizon 2020, 32% en 2030
- 3 000 MW de capacité d'éoliennes en mer installée en 2023 et l'attribution de projets supplémentaires d'ici 2030

Contribuer au développement en France de la filière industrielle de l'éolien en mer

- Mettre en place les conditions économiques pour la création d'emplois et de savoir-faire
- Engager la filière dans le développement européen (150 GW en Europe en 2030)

Des invariants fixés par l'Etat dans le cadre de l'appel d'offres :

- La zone d'implantation
- La puissance maximale
- Le calendrier

Un parc éolien en mer, comment ça marche?

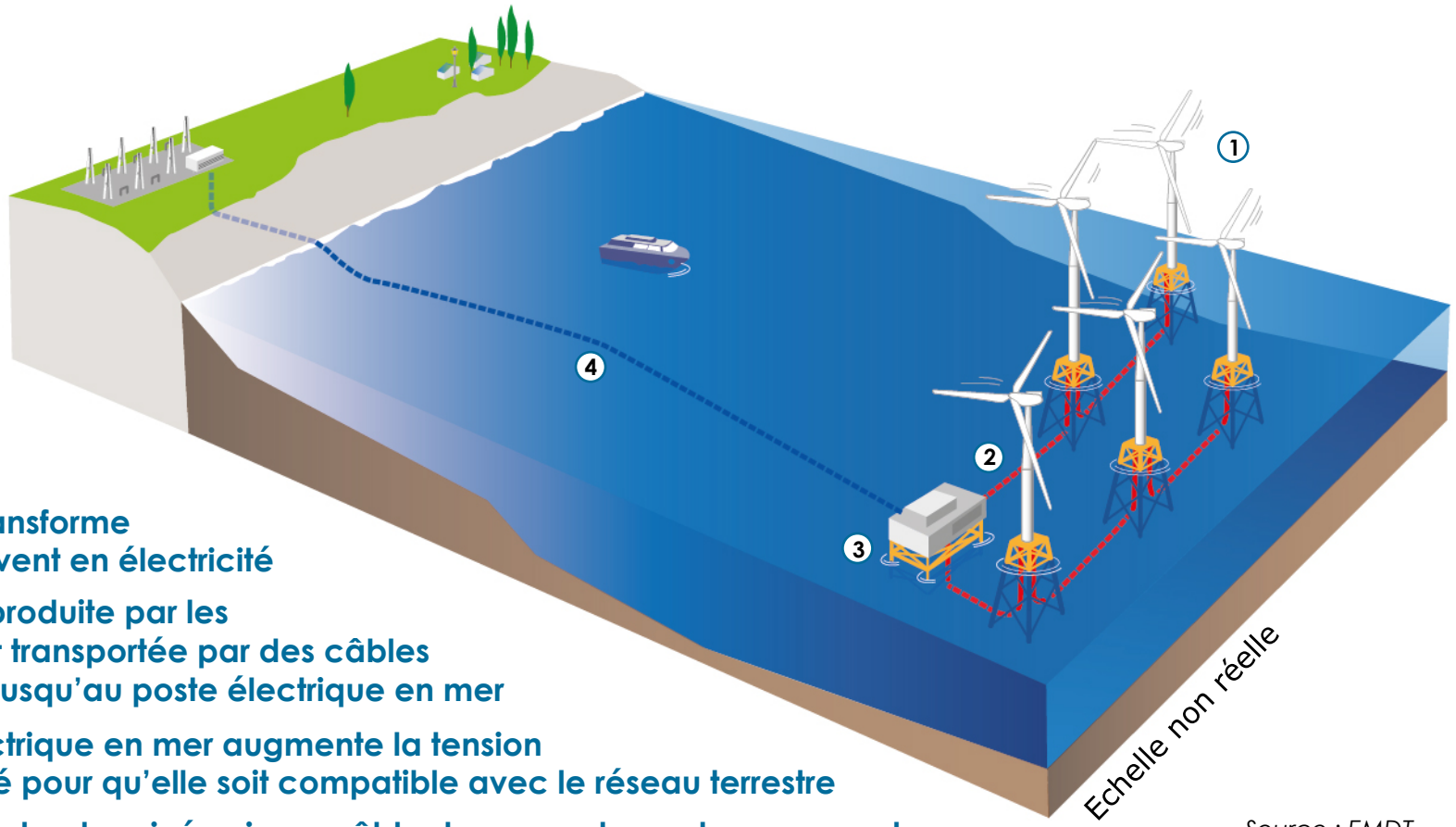

1 L'éolienne transforme l'énergie du vent en électricité

2 L'électricité produite par les éoliennes est transportée par des câbles sous-marins jusqu'au poste électrique en mer

3 Le poste électrique en mer augmente la tension de l'électricité pour qu'elle soit compatible avec le réseau terrestre

4 L'électricité est acheminée via un câble de raccordement vers un poste électrique à terre puis injectée sur le réseau électrique national

Source : EMDT

Le Porteur de Projet

Le projet est développé par une société-projet : **EOLIENNES EN MER DIEPPE LE TREPORT**

3 actionnaires

ENGIE

Acteur mondial de l'énergie

Leader dans les énergies renouvelables

Premier producteur éolien terrestre en France

47 %

edp renewables

1er énergéticien au Portugal

3ème producteur éolien terrestre en France et dans le monde

Acteur de l'éolien en mer au Royaume-Uni

43 %

GROUPE Caisse des Dépôts

Investisseur au service du développement économique des territoires

Acteur de la transition écologique et énergétique française

10 %

Un partenariat exclusif avec un fournisseur d'éoliennes :

Adwen

Entreprise dédiée à l'éolien en mer
Fournisseur exclusif des éoliennes 8 MW du projet

Le projet en bref

Les principes de la conception du parc

- Des **éoliennes de grande puissance** pour en limiter le nombre
- Des **câbles de 66 kV** pour diminuer leur longueur et limiter leur emprise au sol

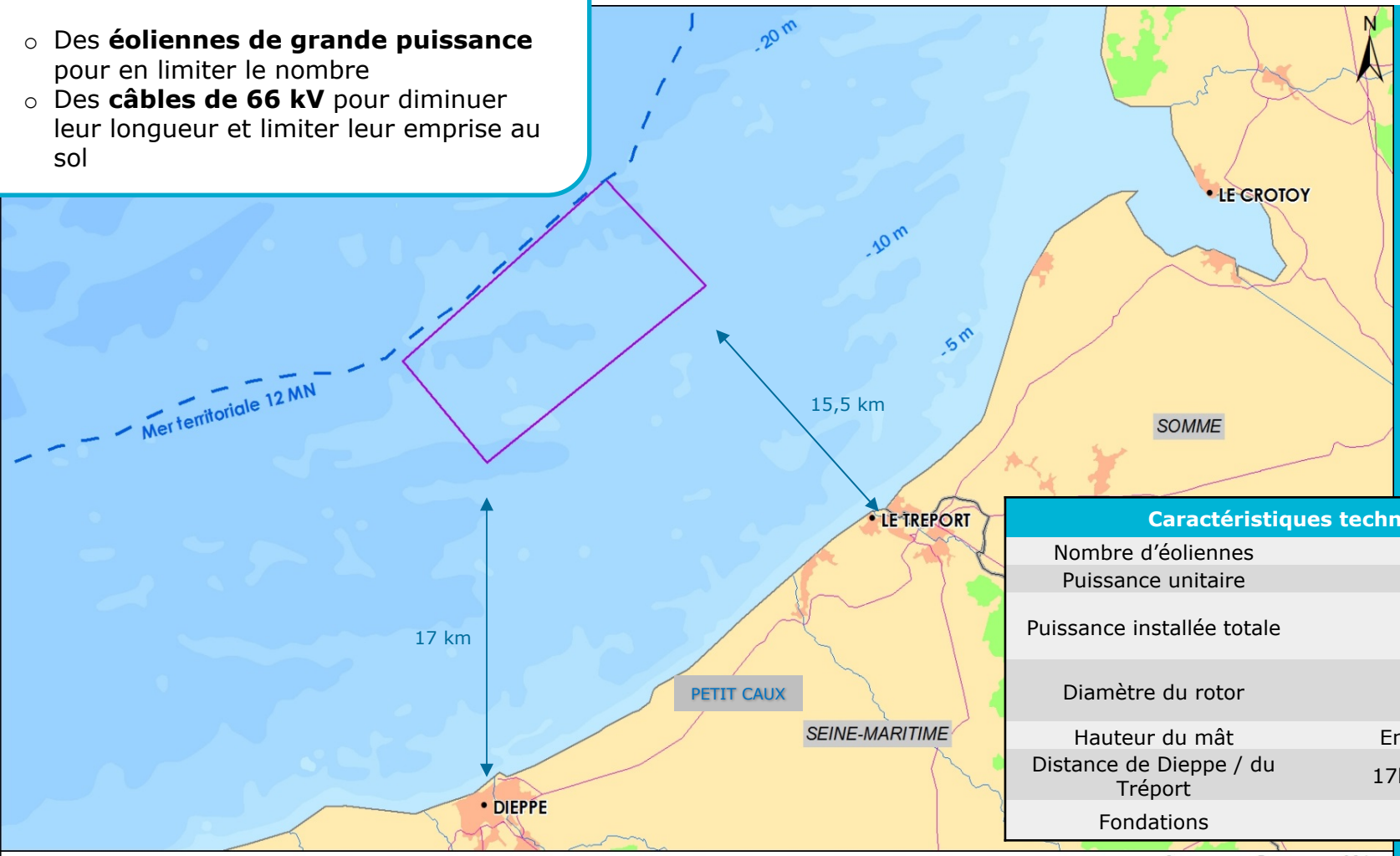

Caractéristiques techniques	
Nombre d'éoliennes	62
Puissance unitaire	8 MW
Puissance installée totale	496 MW
Diamètre du rotor	180 m
Hauteur du mât	Environ 125 m
Distance de Dieppe / du Tréport	17km / 15,5 km
Fondations	Jacket

LOCALISATION DU PROJET ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT

Zone d'étude Dieppe - Le Tréport
Zone urbaine
Forêt
Rivière
Route

0 5 10 km

Réalisée le 15/12/2015
Sources : IGN
WGS84 Projection UTM 31N

Les grandes étapes de la réalisation du projet de parc

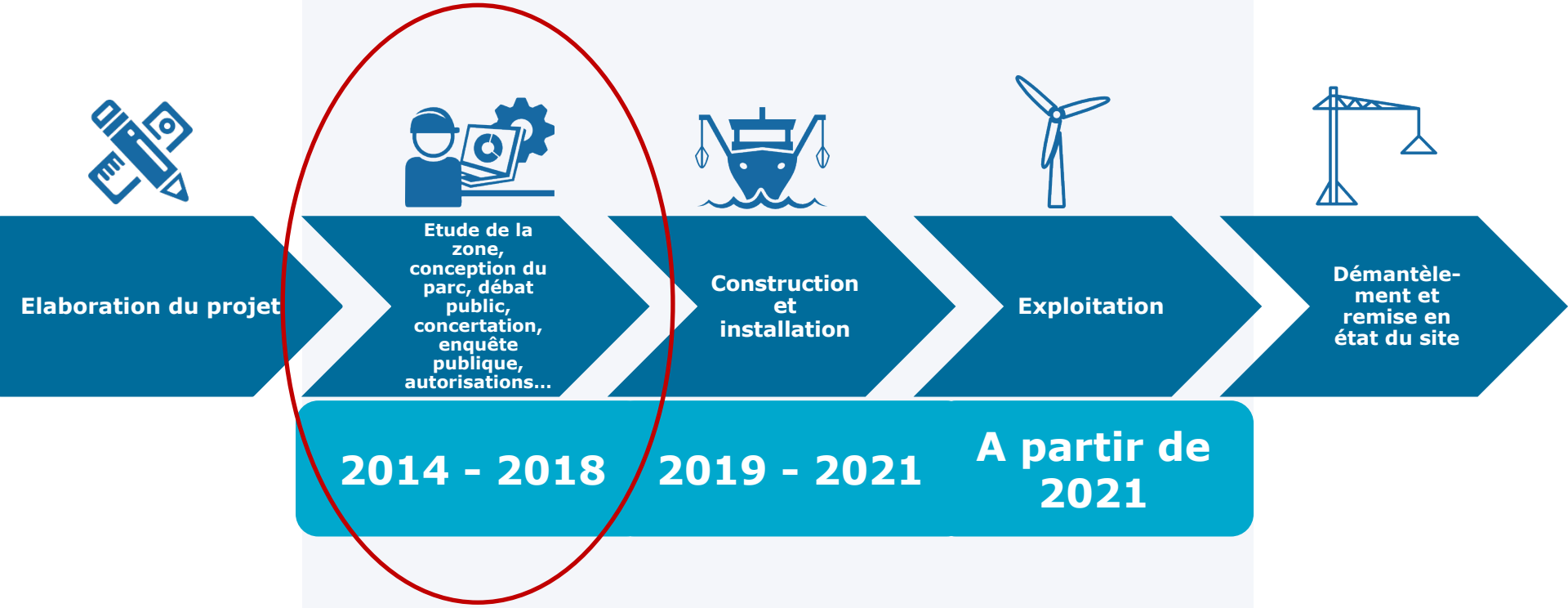

Concevoir | **Développer** | **Construire Installer** | **Exploiter Maintenir** | **Démanteler**

Les prochaines étapes

2017

- Dépôt des **demandes d'autorisation**, dont l'**étude d'impact sur l'environnement** à l'État *(avant le 3 juin 2017)*
- **Enquête publique**

2018

- Rendu de la décision de la Préfecture sur les autorisations suivantes:
  - Une autorisation d'**occupation du domaine public maritime** pour une durée maximale de 30 ans.
  - Une autorisation au titre de la **loi sur l'eau**.

RAPPEL DES ENGAGEMENTS SUITE AU DÉBAT PUBLIC

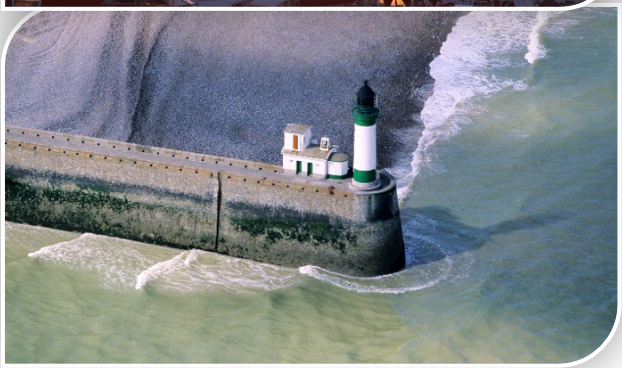

- Reprendre et intensifier la **concertation sur le territoire**
  Notamment en **engageant la réflexion quant à l'ouverture du parc au financement participatif**
- Favoriser le **partage des connaissances** sur le milieu marin
- Prendre en compte **l'impact du projet** sur le **paysage**, le **tourisme** et **l'identité du territoire**
- Rechercher la **meilleure cohabitation** possible avec les activités de **pêche professionnelle**
- Favoriser la **création d'emplois et les retombées sur le territoire**
- Solliciter la **nomination d'un garant de la concertation**

Temps d’échanges

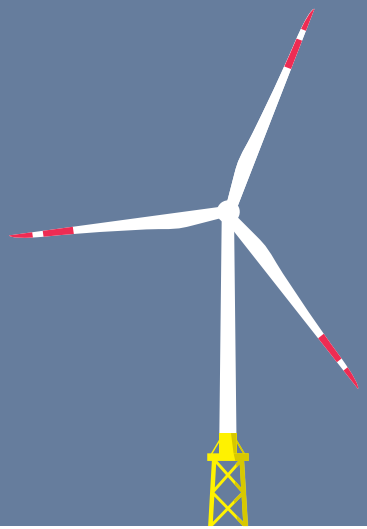

Partie 1 B

Pourquoi envisager l'ouverture du projet au financement participatif ?

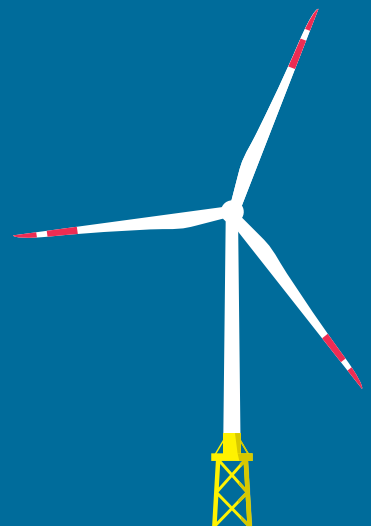

Pourquoi envisager l'ouverture du parc au financement participatif ?

De nombreuses propositions reçues en ce sens lors du Débat public (2015), que le MOA s'est ensuite engagé à étudier

Impliquer les personnes concernées dans la dynamique du projet

Favoriser les retombées économiques sur le territoire

Où en sommes-nous dans la réflexion ?

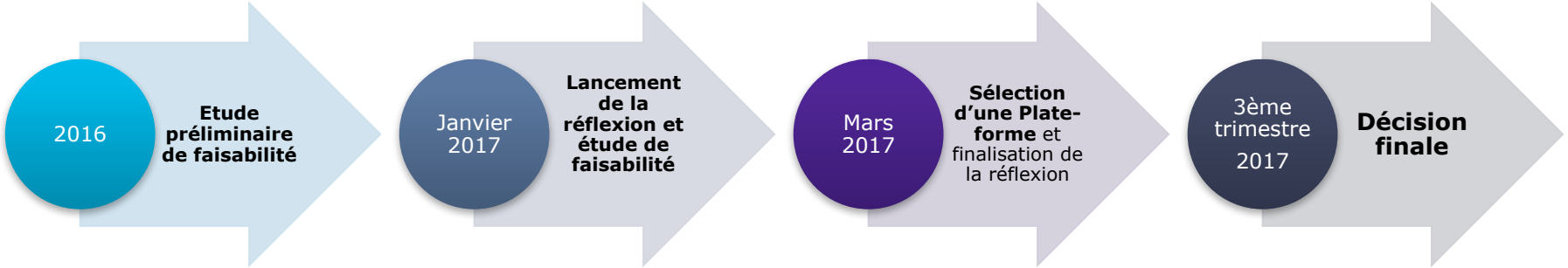

Une première dans un projet éolien offshore

- Pas de référence à ce stade du projet dans le secteur
- Pas de comparabilité en taille de projet
- Une part de défi

Notre volonté de faire se matérialise mais doit pouvoir être confirmée

- Confirmer l'intérêt du territoire pour une telle opération
- Approfondir les études préalables et confirmer la faisabilité d'un tel dispositif
- Définir les modalités d'un éventuel dispositif

POURQUOI CE GROUPE DE TRAVAIL ?

Permettre aux principales parties-prenantes d'appréhender les enjeux d'une éventuelle opération de financement participatif

Recueillir les avis et propositions du territoire pour mieux comprendre les attentes de chacun vis-à-vis d'un tel dispositif

Recueillir les recommandations du territoire pour alimenter la réflexion et développer un dispositif utile et responsable

Impliquer les principales parties-prenantes dans le dispositif

Temps d’échanges

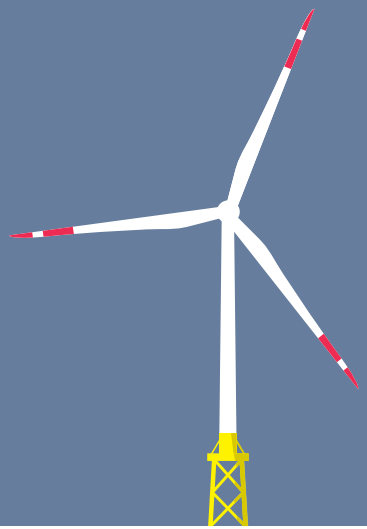

Partie 2

Le financement participatif, qu’est ce que c’est ?

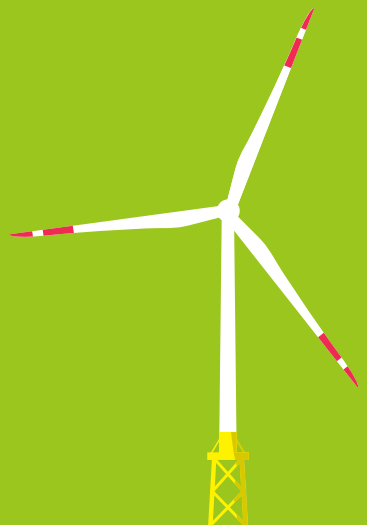

POURQUOI LE FINANCEMENT PARTICIPATIF ?

- **Soutenir, participer** à des projets qui **vous intéressent**
- Pouvoir **choisir où va son argent, à quoi et à qui il va servir**
- Avoir accès à des **solutions d'épargne plus intéressantes** que les offres conventionnelles
- Créer un **circuit court** appliqué à **l'épargne**

Le financement participatif : le Principe

- Permettre à un **ensemble d'individus de financer tout ou partie d'un projet** (culturel, associatif, immobilier, agricole…etc)

- Le financement des citoyens peux se faire **de 3 manières distinctes** :

  - ➔ **Par le don**

  - ➔ **Par le prêt**

  - ➔ **Par la prise de participation/actions**

- Une collecte a pour support une **plateforme internet** qui centralise les paiements

- La nécessité d'un cadre légal adapté

CADRE LÉGAL DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

Loi du Financement participatif du 1er octobre 2014

➔ Fin du monopole bancaire pour les prêts

➔ Création de deux statuts encadrés :

C.I.P = Conseiller en Investissements Participatifs :
Délivré et contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F)
Intermédiation **d'Obligations et de prises de participations**

I.F.P = Intermédiaire en Financements Participatifs :
Délivré et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (A.C.P.R)
Intermédiation en **Dons et de Prêts classiques**

Le financement participatif connait un développement rapide

- Une tendance qui s'affirme et qui touche de plus en plus de personnes, notamment en France

Source : Baromètre du crowdfunding en France 2015

- Un volume d'épargne mobilisée en forte croissance et qui devient significatif

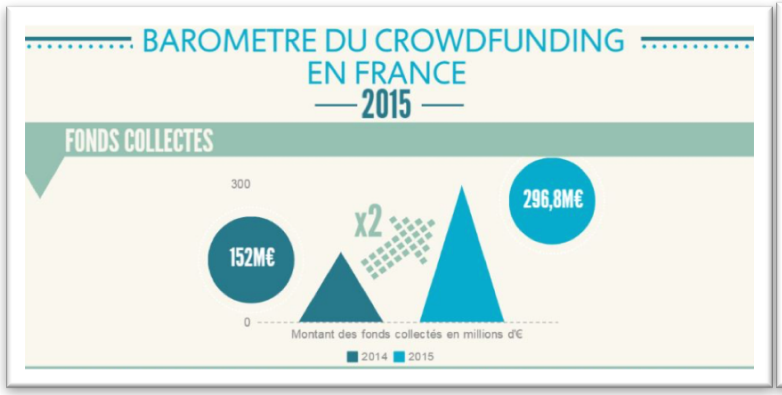

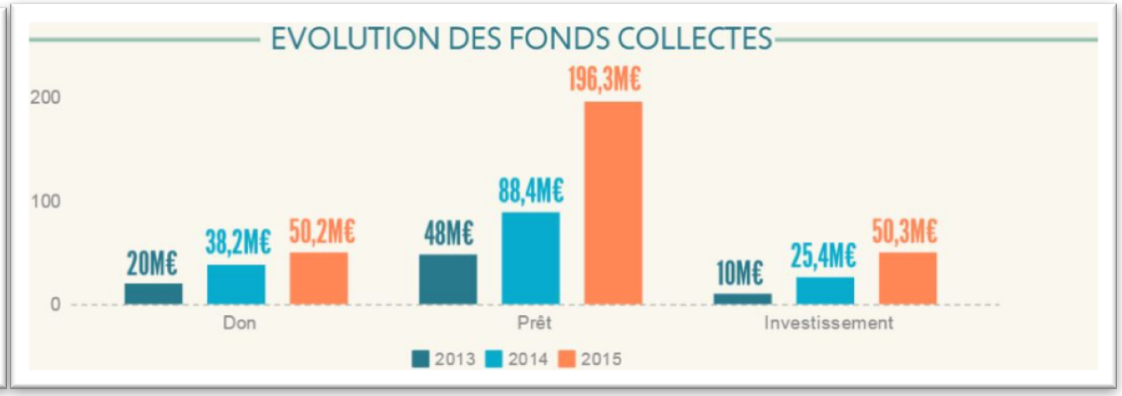

Le financement participatif : Comment ?

- Comment se passe une campagne :
  - Une fois les modalités du dispositif définies
  - **Communication** sur l'opération de financement participatif
  - **Collecte** des fonds
    - Si collecte **supérieure** au seuil de succès -> **début de vie** du produit
    - Si collecte **inférieure** au seuil de succès -> **arrêt** de l'opération **et remboursement** des souscripteurs

- Quelle est le rôle de la plateforme :
  - **Assurer la collecte**
  - **Etre** un **point de liaison** avec les **potentiels souscripteurs,** les **souscripteurs** et **projet**
  - Une fois le succès de la collecte atteint**,** être **le point de liaison entre** les **souscripteurs et** le **projet**

NOTRE PLATE-FORME : ENERFIP

enerfip

DATES-CLEF DE LA SOCIÉTÉ

Sept 2014, création de la société au RCS de Montpellier.

Avril 2015, agrément C.I.P.

Juin 2015, intégration du Pôle Réalis, incubateur de l'E.S.S. de la Région LR

Sept 2015, lancement effectif de la plateforme avec une 1ère collecte

Jan 2016, augmentation de capital – SOFILARO (Crédit Agricole Languedoc) et plusieurs caisses régionales

Année 2016, 15 projets financés // 2,7 million d'€ collectés // communauté de 2 450 membres

L'EQUIPE

.ouisette
VEB REPORTER

Arnaud
DIRECTEUR INFORMATIQUE

Olivier
DIRECTEUR COMMUNICATION MARKETING ET MULTIMÉDIA

Pauline
DIRECTRICE RELATION CLIENTS-INVESTISSEURS

Julien
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CO-FONDATEUR

Géraldine
CHARGÉE DE PROJET COMMUNICATION ET MARKETING

Sébastien
CO-FONDATEUR

Léo
PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR

NOS OBJECTIFS, NOTRE IDENTITÉ

- Permettre à tout un chacun de **devenir acteur de la Transition Energétique**
- Aider les projets à **s'inscrire dans les territoires** = des projets pour les territoires et par les territoires
- **Pédagogie sur les EnR** pour le plus grand nombre
- Orienter une partie de l'**épargne des Français** vers les énergies renouvelables
- Une **expertise de développeurs** pour des services adaptés aux besoins

Temps d’échanges

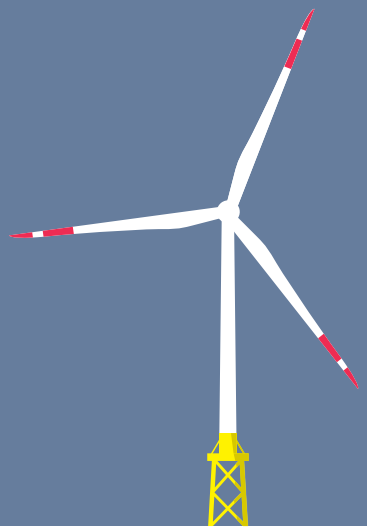

Partie 3

Le financement participatif et les projets énergétiques

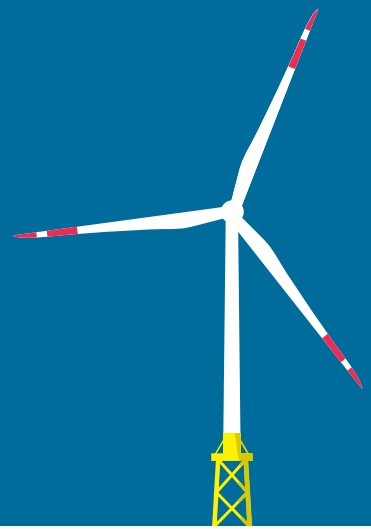

POURQUOI LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

- Pour devenir **acteur de la transition énergétique** et participer à sa dynamique

- Parce que les **ressources renouvelables** sont des **biens communs**

- Parce qu'avec ces énergies il est à présent possible de **relier "intérêt général"** et **"intérêts privés"**

Historique du financement participatif dans les projets énergétiques

En 2002, le premier projet éolien en mer au monde, près de l'ile de Trømso en Norvège, a été financé en partie par 4 200 citoyens.

En Allemagne, depuis le début des années 2000, les citoyens investissent dans les parcs éoliens par le biais de coopératives.

Aux Etats-Unis et en Angleterre, les premiers projets d'énergie renouvelables financés en partie par les citoyens datent de la fin des années 2000.

En France, les premiers projets financés en partie par les citoyens datent de 2014.

Financement participatif et énergies renouvelables : des chiffres clés

En Allemagne, plus de 130 000 personnes ont investi 470 millions d'€ entre 2006 et 2014. Ainsi, plus de la moitié des parc éoliens du pays sont financés par les citoyens.

La plateforme Solar Mosaïc aux Etats-Unis a collecté depuis 2010 plus de 550 millions de $ auprès de citoyens pour financer des centaines de projets photovoltaïques.

En Angleterre, la plateforme Abundance a collecté près de 40 millions de £ depuis 2008.

En France, depuis 2014, plus de 20 millions d'€ ont été collectés pour financer des projets d'énergies renouvelables.

DES EXEMPLES EMBLÉMATIQUES DE PROJETS ÉNERGÉTIQUES OUVERTS AU FP

Le financement du parc éolien de la Plaine de l'Etantôt, en Normandie : Près de 56% de la collecte réalisée auprès des riverains du projets.

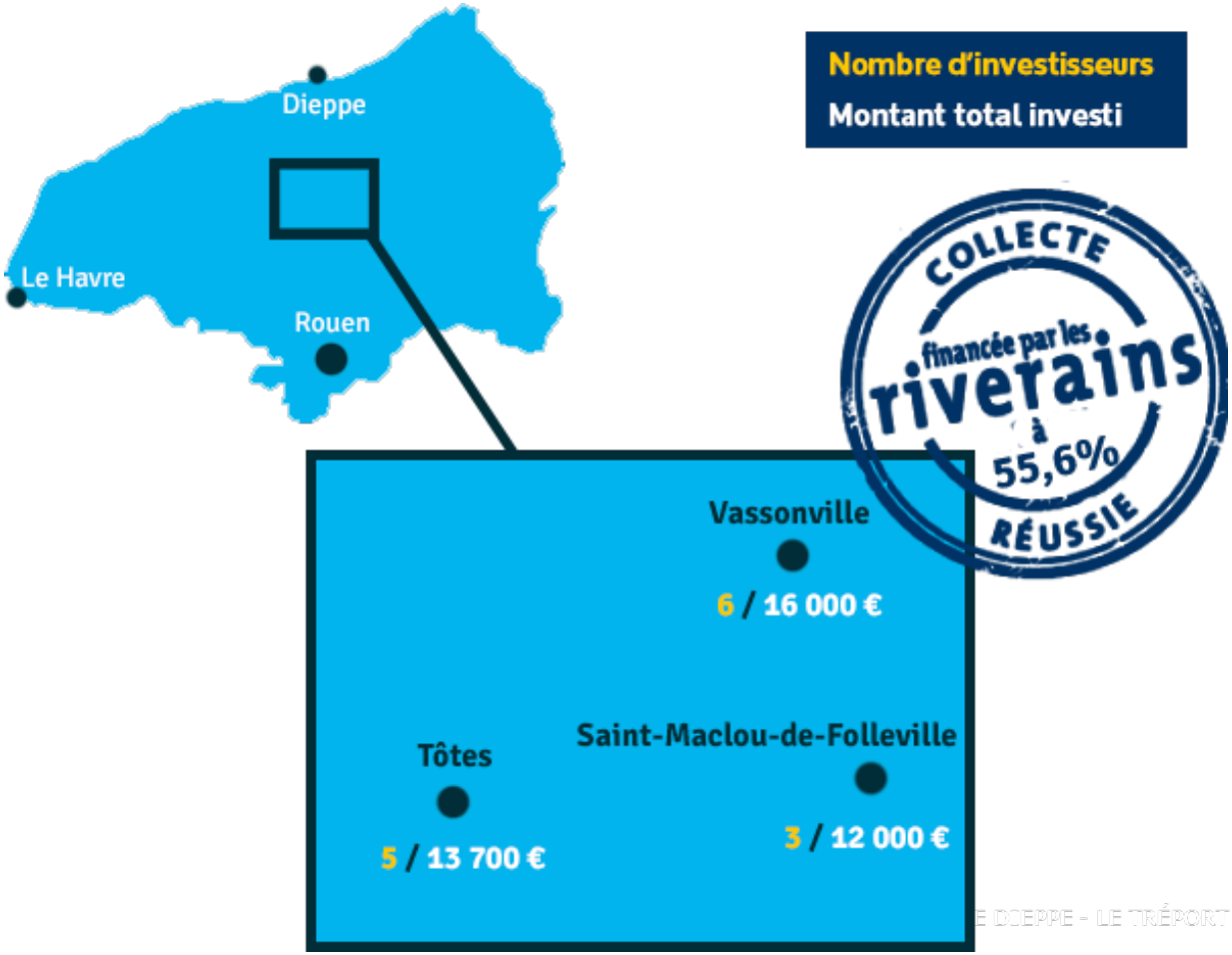

Des exemples emblématiques de projets énergétiques ouverts au FP

Le financement du parc éolien de Saint George les Bains, en Ardèche :

100% de la collecte réalisée auprès des riverains du projets. **Une première en France !**

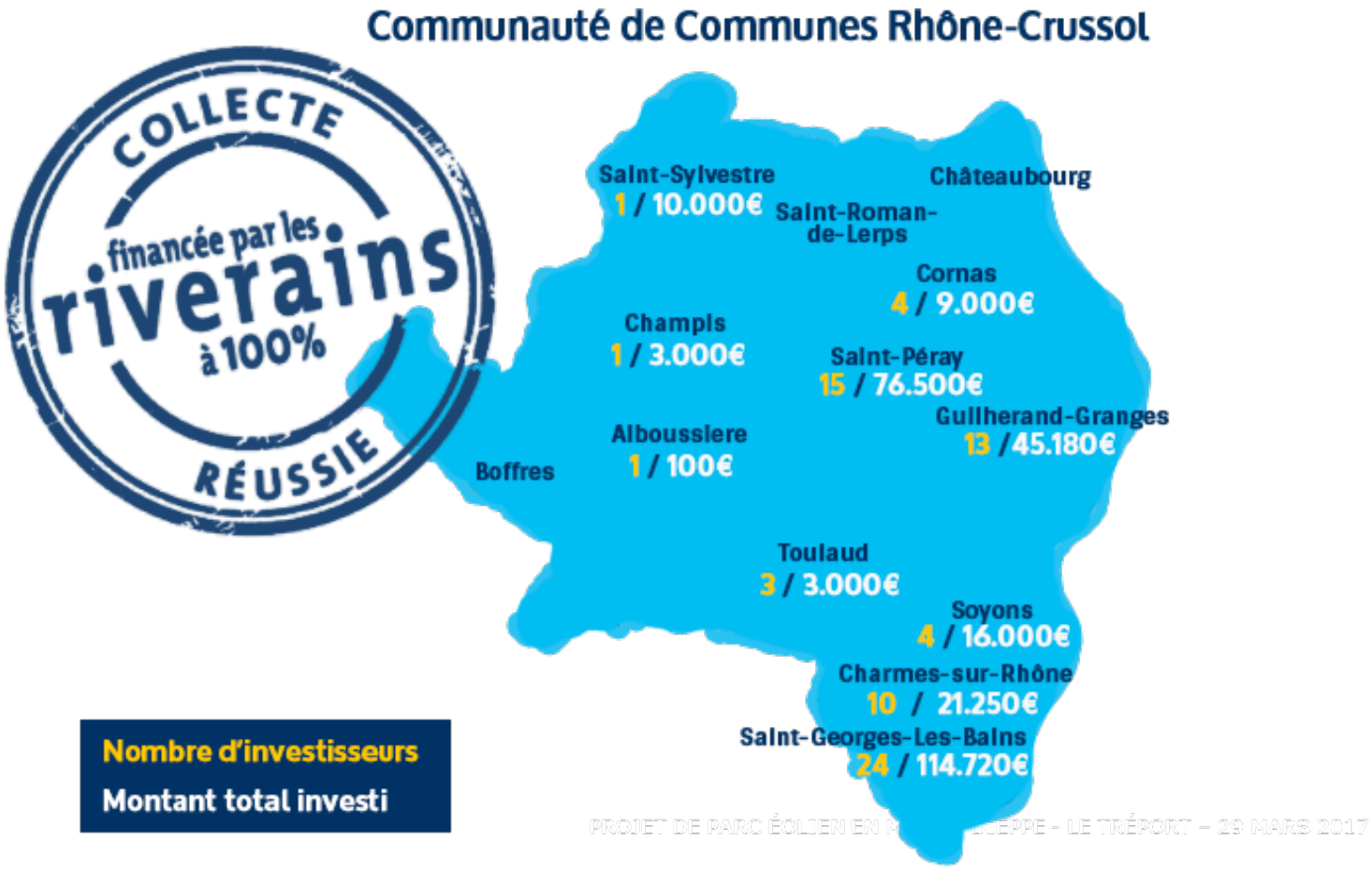

CE QUE NOUS ENVISAGEONS ?

- Proposer d'investir en **amont** du projet en :
  - donnant la possibilité au citoyen de s'investir, à nos côtés, pour le projet
  - privilégiant les territoires locaux

- Pour ce faire, nous souhaitons :
  - Privilégier la **protection de l'investissement du citoyen**
    - **Proposer un produit financier peu risqué -> Prêt obligataire**
    - **Niveau de garantie élevée** sur le capital

  - Proposer une solution simple et claire au citoyen

Temps d’échanges

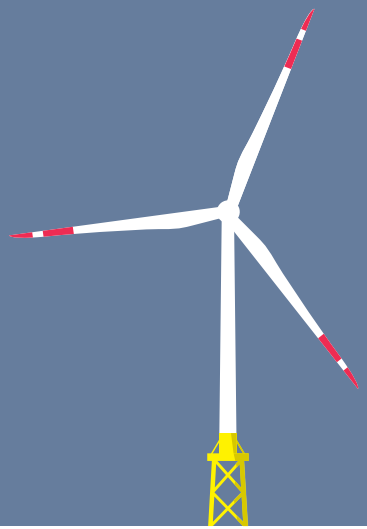

Partie 4

Table-ronde

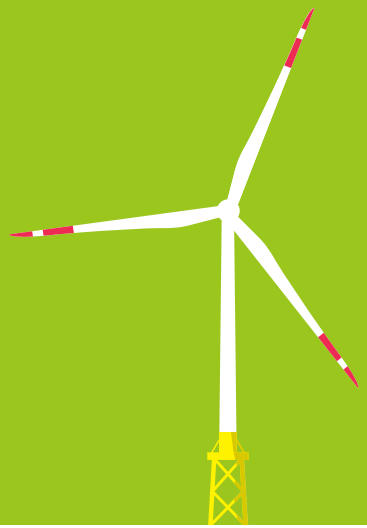

A PROPOS DE L'OUVERTURE ÉVENTUELLE DU PROJET ÉOLIEN EN MER DIEPPE LE TRÉPORT AU FINANCEMENT PARTICIPATIF

- Selon vous, **quelles opportunités** ouvriraient une telle opération pour le territoire et ses habitants ?
- **Quelles limites** percevez-vous derrière une telle opération ?
- Selon vous, dans quelle mesure **les habitants du territoire pourraient être intéressés** par une telle opération ?
- Selon vous, quelles seraient **les conditions de réussite** d'une telle opération ?
- Selon vous, **quel(s) message(s)** devrait porter une telle opération ? Et quelle **forme de communication** suggéreriez-vous pour informer le public à ce sujet ?

A PROPOS DE LA RÉFLEXION PRÉALABLE

- Selon vous, sur **quels sujets/ quels éléments de la réflexion préalable** une consultation des parties-prenantes locales serait-elle souhaitable ?
- Selon vous, **quelles parties-prenantes locales devraient être associées** à la réflexion autour de ce dispositif ?
- **Sous quelle forme suggérez-vous d'associer** les parties-prenantes du territoire au processus de réflexion ?
  - **Groupes de travail**
  - **Information régulière sur notre site internet…**

Annexe

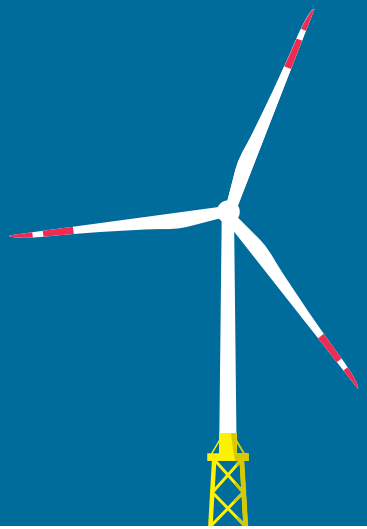

4 400 milliards d'€
82 milliards d'€
1,8 %

Éoliennes en mer
Dieppe
et Le Tréport

Nous vous remercions de votre attention

http://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/

@ : contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr

ENGIE

edp renewables

GROUPE Caisse des Dépôts